

PREPARATION AU TITRE DE
DIRIGEANT DES ORGANISATIONS EDUCATIVES SCOLAIRES
ET/OU DE FORMATION

Préparation de la certification **RNCP 40900** (Echéance 25-06-2028) : Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation.

Il s'agit d'une qualification de Niveau 7.

1. OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Faire acquérir des compétences nécessaires au management général et stratégique dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Les objectifs de la formation visent l'acquisition d'une compétence dans les domaines d'activités qui constituent le cœur du métier :

- Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens
- Pilotage éducatif et pédagogique
- Pilotage des ressources humaines
- Ingénierie stratégique
- Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier.

2. DURÉE :

La formation comporte 300 heures de formation soit l'équivalent de 50 jours, répartis sur deux années scolaires, à raison d'une demi-journée par semaine et de séminaires. La troisième année est consacrée à la rédaction et à la soutenance du mémoire professionnel de certification

3. MODALITES :

La formation est en présentiel et se déroule au 37 rue Broca – 75005 à Paris. La formation est accessible en distanciel pour les candidats n'habitant pas en Ile de France.

4. TARIF/COÛT :

Le coût total est de 7500 €

Chaque bloc de compétences coûte 1 500€.

Grace au soutien d'une Fondation ce cout est ramené à 4500 €

5. PUBLIC VISÉ :

La formation s'adresse à des directeurs d'établissements scolaires du 1^{er} comme du 2nd degré, sous ou hors contrat, depuis moins de 10 ans, des dirigeants d'organismes de formation ou des personnes se destinant à ces fonctions.

6. PRÉREQUIS :

Le candidat à la certification doit répondre aux critères de l'éducation nationale pour diriger un établissement scolaire. Soit :

- Avoir un niveau d'études supérieures équivalent à un Bac+2 pour un établissement hors contrat,
- Être professeur des écoles pour une école Primaire sous contrat,
- Être titulaire d'une licence ou d'un titre équivalent pour diriger un secondaire sous contrat
- Dans tous ces cas de figure pouvoir justifier d'un stage quinquennal dans le niveau que l'on souhaite diriger.

Pour la certification du Bloc 1 il est nécessaire d'être en responsabilité en tant que dirigeant d'établissement scolaire. Mais, on peut entrer en formation 2ans et demi avant sans être en poste.

Le dossier d'inscription doit être retourné complet et sera suivi d'un entretien de validation de la candidature avec les responsables du programme.

7. APTITUDES / COMPETENCES :

Les aptitudes pour diriger un établissement doivent s'inscrire dans le descriptif du poste tel qu'il est effectué à travers les compétences à acquérir.

Celles-ci se déclinent dans les Blocs de Compétences de la façon suivante :

- **BC 1 Pilotage Global de l'organisation**
- **BC2 : Pilotage éducatif et pédagogique**
- **BC3 : Pilotage des ressources humaines**
- **BC 4 : Ingénierie stratégique**
- **BC5 : Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier**

8. MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

De manière générale, la formation alterne des apports théoriques, des études de cas et des mises en situations.

Selon les besoins des ateliers ou des interactions avec les stagiaires peuvent être mis en œuvre. Chaque Bloc de Compétence a ses exigences et chaque formateur ses supports pédagogiques.

La présence à l'intégralité du programme est une obligation. Toute séquence manquée, pour un cas de force majeure, devra être rattrapée par le stagiaire grâce à l'enregistrement par zoom de la session.

9. ENCADREMENT :

La formation est encadrée par deux personnes :

Patrick Petit-Ohayon : Directeur général du Campus FSJU, lui-même formateur d'enseignants depuis plus de 30 ans.

Hélène Zrihen : Directrice des programmes de formation du Campus FSJU : formatrice d'adultes, coach professionnelle.

A ces responsables viennent s'ajouter une dizaine de formateurs spécialisés choisis par les dirigeants du programme.

10. EVALUATION ET CERTIFICATION :

Chaque Bloc de Compétence fait l'objet d'une évaluation spécifique :

- Blocs 1 : un écrit soutenu devant un jury. C'est l'évaluation finale qui donne accès à la certification après validation des autres Blocs de compétences.
- Bloc 2 : un écrit, validé par un jury, sans soutenance
- Bloc 3-4 et 5 : des oraux devant un jury.

De ce fait chaque Bloc de compétences fait l'objet d'une certification partielle, valable à vie.

C'est la validation des 5 Blocs de Compétences qui permet d'obtenir le titre de Dirigeant d'organisations éducatives scolaires et/ou de formation.

L'inscription au cursus de formation est demandée par les services académiques lors d'une nouvelle prise de fonction de direction.

Des équivalences ou des passerelles peuvent être envisagées lors de l'entretien d'inscription à la formation.

11. TAUX DE REUSSITE

Pour les précédentes promotions 100 % des stagiaires présentés ont obtenus le titre en référence.

94% des candidats valident les Blocs de compétences 2 à 5 donnant l'accès à la soutenance du Bloc 1

12. DÉLAI D'ACCÈS :

Une nouvelle promotion de stagiaires est ouverte chaque année impaire au printemps pour un démarrage en automne.

13. ACCESSIBILITE :

L'accessibilité de la formation dépend de la capacité du candidat à pouvoir diriger un établissement scolaire ou un organisme de formation.

Si besoin est, l'organisme s'adapte aux besoins spécifiques du candidat.

La salle de formation est accessible aux personnes en mobilité réduite. En cas de difficulté particulière, la modalité hybride peut être utilisée.

14. PLAN DÉTAILLÉ/ SOMMAIRE DE LA FORMATION :

La formation se décline en Blocs de compétences correspondant au référentiel de certification :

Les Blocs 2 et 3 sont abordés en première année.

Les Blocs 5 et 4 sont abordés, dans cet ordre-là en deuxième année.

Le bloc 1 est lui réparti sur les deux années de formation.

BC2 : Pilotage éducatif et pédagogique

- Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires
- Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace
- Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

BC3 : Pilotage des ressources humaines

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels
- Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation.

BC 4 : Ingénierie stratégique

- Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien
- Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement
- Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-associatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel

BC5 : Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

- Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités et en sachant apprécier les marges de liberté
- Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation
- Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation
- Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

Le Bloc 1, Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens, vient valider la compétence globale de la direction d'un établissement et la capacité exprimée dans les autres modules

Au-delà de la formation de base un accompagnement à la validation du Bloc 1 est répartie sur 6 mois après la validation des quatre autres blocs.

15. LES DEBOUCHES DE LA CERTIFICATION

Le titulaire de la certification exerce des activités de direction dans des établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et de formation.

La dénomination la plus fréquente est chef d'établissement scolaire ou directeur : d'école, de collège, de lycée, d'institut supérieur, d'école supérieure, d'organisme de formation, de CFA – Centre de Formation d'Apprentis -, de CFC -centre de formation continue-, de centre périscolaire, d'Établissement d'enseignement adapté...

Un dirigeant peut exercer la coordination de plusieurs structures (par exemple : chef d'établissement comprenant une école, un collège, un lycée).

Dans le cadre de structures importantes comprenant des sites distincts, il existe des postes de responsables de sites. Ces emplois correspondent également aux postes ciblés par la certification, les domaines de responsabilité du dirigeant étant équivalents.

16. LES PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Blocs de compétence(s) concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40900BC02 - Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation	RNCP37175 - Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques	RNCP37175BC03 - Concevoir l'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle ET RNCP37175BC04 - Accompagner les équipes dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation pluri-intervenants
RNCP40900BC02 - Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation ET RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	RNCP35554 - Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation	RNCP35554BC01 - Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif, scolaire, ou de formation ET RNCP35554BC02 - Pilotage de projets éducatifs
RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	RNCP35554 - Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation	RNCP35554BC01 - Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif, scolaire, ou de formation ET RNCP35554BC02 - Pilotage de projets éducatifs
RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	RNCP36976 - Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire	RNCP36976BC05 - PILOTAGE DE LA DYNAMIQUE INTERNE DES RESSOURCES HUMAINES EN LIEN AVEC LES VALEURS ET LE PROJET DE L'ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	<u>RNCP36976 - Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire</u>	RNCP37999BC05 - Pilotage de la dynamique interne des ressources humaines en lien avec les valeurs et le projet de l'entreprise de l'ESS
RNCP40900BC04 - Représenter l'organisation éducative scolaire et/ou de formation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau et des partenariats	<u>RNCP37999 - Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire</u>	RNCP37999BC06 - Animation des instances de gouvernance, des acteurs internes et des partenariats autour du projet stratégique de l'entreprise de l'ESS

1. LES EQUIVALENCES AVEC D'ANCIENNES CERTIFICATIONS

[RNCP19229 - Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation](#)

[RNCP34698 - Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation](#)

Pour tout renseignement pédagogique :

Hélène Zrihen : 01 42 03 97 53 – h.zrihen@campusfsju.org

Pour tout renseignement administratif :

Béatrice Aïache – b.aiache@campusfsju.org

Version septembre 2025